

Fin de la première instruction dans l'affaire Tahkout

19 personnes sous mandat de dépôt



Centre pénitentiaire d'El-Harrach. © Archives Liberté

Pour le moment, 56 personnes ont été touchées par l'enquête préliminaire des gendarmes, dont 45 sont impliquées dans plusieurs crimes et délits.

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger, Fayçal Bendaâs, a annoncé, hier, dans un communiqué rendu public, avoir mis 19 personnes, dont Mahieddine Tahkout, son fils Bilal, ses deux frères, Rachid et Hamid, sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt d'El-Harrach, alors que 7 autres prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire et 19 autres en liberté provisoire. Selon le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, tous ces prévenus "sont poursuivis pour incitation d'agents publics à exploiter leur influence réelle ou supposée dans le but de bénéficier d'indus privilégiés, blanchiment d'argent, détournement de biens produits de revenus criminels de corruption en vue de dissimuler leur origine illicite à la faveur d'un groupe de malfaiteurs, bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'État, des collectivités locales, des entreprises et institutions publiques soumises au droit public, d'entreprises économiques publiques, d'établissements à caractère industriel et commercial (Epic) durant l'établissement de contrats et de transactions en vue d'augmenter les prix et de modifier en leur faveur la qualité de la matière, des services et de l'approvisionnement".

La même source précise que tous les prévenus "sont poursuivis pour dilapidation de deniers publics, de mauvaise exploitation délibérée de la fonction dans le but de fournir des avantages indus à autrui en violation des lois et règlements, conflit d'intérêts avec violation des procédures en vigueur des marchés publics basées

sur les règles de transparence, de la concurrence honnête et objective pour signer des contrats et établir des transactions et avenants contraires à la loi en vigueur en vue de fournir des avantages injustifiés à autrui". Par ailleurs, le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a également retenu d'autres chefs d'inculpation à l'encontre des mêmes personnes, à savoir "participation au bénéfice du pouvoir et de l'influence d'agents de l'État, des collectivités locales, des entreprises et institutions publiques soumises au droit public, d'entreprises économiques, d'Epic lors de la signature de contrats et transactions en vue d'augmenter les prix et de modifier en leur faveur la qualité de la matière, des services et de l'approvisionnement".

Par ailleurs, le dossier de 9 hauts responsables de l'État a été envoyé au procureur général près la cour d'Alger pour prendre des décisions adéquates, et ce, compte tenu de leurs fonctions au moment des faits retenus par la justice dans l'affaire du groupe Tahkout. Il s'agit de l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, de l'ex-ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, toujours en fuite en France, de l'ex-ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talaï, du ministre du Tourisme, toujours en poste, de cinq ex-walis, dont l'ex-wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali, de deux ex-walis de Bouira, Ali Bougara et Nacer Maskri, et de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, et de deux walis, toujours en poste. Sachant que ces hauts responsables bénéficient de la règle du privilège de juridiction, le parquet général près la cour d'Alger transmettra bientôt au procureur général près la Cour suprême le dossier d'enquête préliminaire pour prononcer leur inculpation.

Selon la même source, ces hauts responsables font partie des 56 personnes touchées par l'enquête préliminaire des gendarmes, dont 45 personnes sont directement impliquées dans plusieurs crimes et délits dans l'affaire du groupe Tahkout. Parmi les mis en cause, poursuivis pénalement, figurent le patron du groupe Tahkout, Mahieddine Tahkout, son fils Bilal, ses deux frères Rachid et Hamid, 38 hauts fonctionnaires qui exercent dans différents ministères, administrations et institutions de l'État et trois cadres employés au groupe Tahkout. Dans le même registre, six personnes morales sont accusées et poursuivies pénalement. Il s'agit de six entreprises dont les activités avaient un lien direct avec le principal mis en cause.

FARID BELGACEM